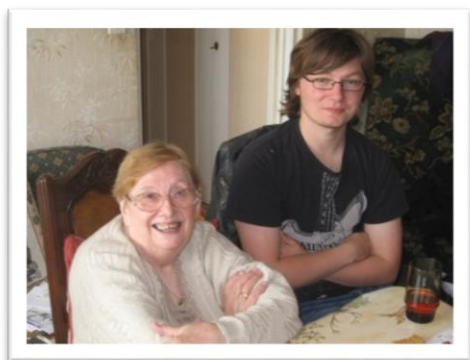


Jeune (18-25ans)

Vous êtes prêt à assurer votre Service Civique auprès d'une personne âgée, en Service de Solidarité de 6 mois.

Senior

Vous êtes seul(e), vous souhaitez une présence, quelques services, un jeune peut vous rencontrer régulièrement.



Ou Senior, aidant naturel

Vous avez en charge une personne en perte d'autonomie, vous avez besoin d'un peu de répit, un jeune peut assurer une présence ou quelques services.

Comment ça fonctionne ?

● Pour les jeunes

Suite à leur candidature auprès de l'Agence du Service Civique les jeunes sont reçus en entretien. Les missions sont définies dans le référentiel de mission.

Les jeunes ne doivent en aucun cas remplacer un professionnel !

Ils participent à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie : « faire avec, orienter, être à l'écoute ou proposer des animations».

Binome21 assure la formation, le tutorat, le suivi et l'évaluation des actions durant toute la durée du contrat.

● Pour les personnes âgées

Un bénévole se rend au domicile du senior, engage un dialogue pour définir les besoins et propose l'intervention d'un jeune en service civique volontaire pour des temps de convivialité.

Dans chacun des cas un contrat tripartite est signé, la personne âgée participe aux frais de déplacement du jeune.

JEUNES, SENIORS



SOLIDARITE

INTERGENERATIONNELLE

CONTACTEZ-NOUS

Binome21

Maison des associations
Boite CC5 2 rue des corroyeurs

21000 Dijon

Tel : 03.80.46.17.43

binome.vingtetun@gmail.com

www.binome21.fr

